

Récolter et entretenir

Aspect assez classique de la forêt privée. Les bois trop serrés se gênent les uns les autres. Ils ne poussent plus que très lentement. La forêt devient particulièrement fragile au vent, à



la neige et aux maladies. Ici des mélèzes.

Couper le bois, une nécessité

3 principales raisons pour faire une coupe en forêt

- Récolter le bois mûr
- Améliorer, éclaircir pour enlever les arbres qui se gênent
- Régénérer la forêt



Des bois trop vieux ou qui ont poussé trop serrés donnent souvent une pourriture de la bille de pied.

Choisir les arbres à garder pour assurer l'avenir



Après la récolte des bois murs et en surnombre, la forêt respire et les arbres restants poussent à nouveau. Ici coupe de mélèze.



Le hêtre rejette très mal à partir des souches. Il faut laisser, comme ici, des arbres porte-graines qui vont permettre l'installation de semis naturels.

En cas de coupe totale, seuls les buissons vont repousser.

L'exploitation, une opération toujours délicate

Particulièrement sur des petites parcelles, comme c'est le cas général dans le Champsaur-Valgaudemar, la sortie et le stockage des bois peuvent entraîner des « problèmes de voisinage ».



Si la parcelle est trop petite l'exploitant ne pourra pas intervenir.

Le CRPF et la Chambre d'Agriculture peuvent vous aider à mieux connaître et situer vos bois et établir gratuitement un « diagnostic » de vos parcelles boisées avant toute décision. Adressez vous au « Bureau de la Forêt Privée » à la Chambre d'Agriculture, 8 ter rue de Bresson, 05010 GAP Cedex.

Programme

VENDREDI 4 NOVEMBRE 2005

Bois des Meyrances (Cne de Chabottes)

A partir de 14 h 00 jusqu'à 16 h 00

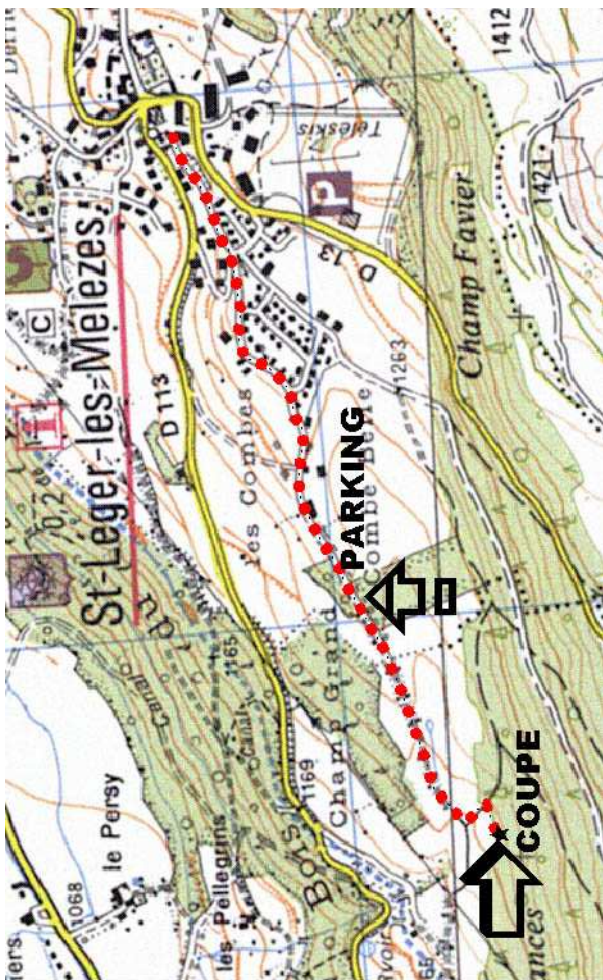
Visite d'une coupe de bois de hêtre et mélèze en cours d'exploitation dans une parcelle de forêt privée de 3500m²

1. Comment s'organiser et intervenir dans de petites parcelles forestières pour faire couper et entretenir le bois?
2. Comment faire le choix des arbres à couper et des arbres à conserver ? ou les bonnes pratiques sylvicoles.
3. La qualité et le prix des bois, hêtre, mélèzes, pin et bois de chauffage.
4. Les difficultés auxquelles il faut s'attendre, les limites de parcelles, la vente des bois, le passage des bois jusqu'à un emplacement de chargement de camion.
5. Les règles fiscales d'une vente de bois.

Interventions de Jean-Michel Rayne technicien à la Chambre d'Agriculture, de Gilles Bossuet et Catherine Michel techniciens du Centre Régional de la Propriété Forestière

Cette visite est ouverte à tous

Plan d'accès



RENDEZ-VOUS dès 14h00. A partir du rond point de St Léger les Mélèzes, suivre le fléchage « coupe de bois ». Continuer le chemin à pied sur 500m

Réunion programmée dans le cadre de la Charte forestière de territoire du Champsaur Valgaudemar.

D'autres réunions sur le thème de la forêt et du bois auront lieu prochainement dans le Champsaur Valgaudemar. Pour avoir le programme de ces réunions, contactez nous.

CETTE RÉUNION EST GRATUITE
ET OUVERTE À TOUS.
RENSEIGNEMENTS :

Le pilote de la charte : **Association des Communes Forestières des Hautes-Alpes**

Antenne locale : Mairie de La Motte en Champsaur
05 500 La Motte en Champsaur
Tel / 04 92 50 57 34 / Fax : 04 92 50 09 66
Siège : Place du Village 05200 Baratier
Tel/Fax : 04 92 43 39 91 / Email : cft05@ofme.org
Présidente : Claire BOUCHET
Laurence DAVIN, Animatrice et coordonnatrice de la
Charte Forestière de Territoire
du Champsaur-Valgaudemar

L'animateur en forêt privée :

**Centre Régional de la
Propriété Forestière**
Chambre d'Agriculture
8 ter rue Capitaine de Bresson
05010 GAP Cedex
Contact Catherine Michel
Tel:04 92 24 95 63
Courriel : catherine.michel.paca@wanadoo.fr
ou Bureau de la forêt privée
Tel: 04 92 52 53 30



Charte Forestière de Territoire du Champsaur-Valgaudemar



INVITATION

Visite d'une coupe de bois dans une petite parcelle en forêt privée

Sur le terrain, en forêt
Vendredi 4 Novembre 2005
À partir de 14 h 00
(Commune de Chabottes)

